

MARCHÉ ARTISANAL EN NOCTURNE

Du vendredi 30 juin au vendredi 25 août, l'association des commerçants de Saint-Michel présidée par Virginie Chabaud qui, pour ces festivités, sera secondée par Jean-Marc Rahal (figure bien connue des Saint-Michelois pour tenir l'enseigne « La Table du Galilé »), appuyée par la mairie de la commune, organisera un marché artisanal en nocturne.

Pour la saison estivale, tous les vendredis soirs, artistes, artisans et commerçants animeront la place du Serre et permettront à tous de profiter de soirées animées. Le marché nocturne et ses divers exposants s'installeront dès 17h pour vous divertir jusqu'à 23h. Un été qui s'annonce divertissant et dynamique à Saint-Michel l'Observatoire.

DU NOUVEAU POUR L'EXTRA SCOLAIRE

**L'extra-scolaire voyage...**  
Le service extra-scolaire a ouvert ses portes pendant les dernières vacances scolaires de printemps du 17 au 21 avril. Le succès était au rendez-vous, répondant à la volonté de la commission municipale chargée de « la vie scolaire-petite enfance » et rendant ainsi un nouveau service aux familles. Laura Nicollet et Laure Juhel, les animatrices, ont emmené les enfants sur les pas du Petit Poucet. Un thème fort apprécié des enfants qui ont été enchantés, les parents ont souligné le travail et l'accueil de l'équipe d'animation que nous remercions vivement. Prochaine ouverture pendant les vacances d'été, du 10 au 28 juillet, il sera question pour les enfants d'un voyage au centre de la Terre.

OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

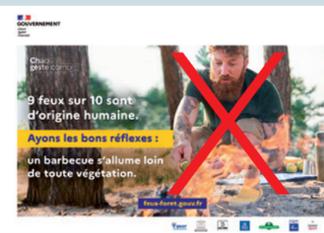
On entend par débroussaillage les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation.  
**Les obligations générales :**  
L'article L.134-6 du code forestier prévoit une obligation de débroussaillage à moins de 200 mètres d'un massif forestier :  
- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;  
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;  
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU...), sous certaines conditions.

**La responsabilité de la réalisation du débroussaillage**  
Les travaux liés aux OLD sont à la charge des propriétaires des biens à protéger. Le maire assure le contrôle de l'exécution des OLD.  
**Le non-respect du débroussaillage est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.**

DES PÉTALES DE PAPIER...

Les jolis et heureux moments de la vie peuvent avoir un revers inattendu : une pollution au plastique. Quelques années auparavant, les confettis et autres pétales à jeter dans les airs étaient en papier et se dégradait facilement. Aujourd'hui ils sont souvent en matière plastique. Merci d'apporter un soin particulier dans le choix de ces petits accessoires qui salissent la voie publique avant de se retrouver dans la nature sur laquelle ils auront un impact délétère. BT

AYONS LES BONS REFLÈXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU



9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- **Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé. Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse. En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation. Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



LE PETIT Journal



NUMÉRO SPÉCIAL ASSOCIATION

Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

UN DOUBLE ANNIVERSAIRE



Après diverses festivités dans les villages voisins, c'est à Saint-Michel l'Observatoire, le samedi 3 juin dernier, autour du « cabanon pointu » que se sont retrouvés les membres du conseil d'administration d'Alpes de Lumière, Claude Martel, JeanPaul Grosso afin de rendre hommage au bâtisseur, écrivain, fondateur que fut Pierre Martel né il y a 100 ans.

Le chemin Pierre Martel a été inauguré par Jean Paul Grosso de manière officielle, en présence de Claude Martel, de madame et monsieur Constantinesco et des membres d'Alpes de Lumière.

Une exposition magnifique sur la vie, l'engagement, les écritures, les inventaires réalisés par le fondateur d'Alpes de Lumière. Il y a 70 ans avait lieu salle polyvalente, des inventaires à l'idée de conservatoire du patrimoine ethnologique (1953-1983), la force de son sentiment d'appartenance à sa terre d'Albion et sa foi inébranlable dans la renaissance de son pays, les valeurs humaines, le partage des savoirs, l'attention à la « culture des pauvres gens » à faire reconnaître et préserver. Pierre Martel aura marqué d'une « pierre blanche » l'abondante documentation rassemblée durant 50 ans sur son pays. Un apéritif dinatoire offert par la municipalité clôturait les festivités avec un immense cadeau de Claude Martel qui fera don de la documentation de Pierre à la bibliothèque Saint-Micheloise.



LES RESTANQUES DE SAINT-MICHEL



En accord avec la municipalité, Les Amis de Saint-Michel l'Observatoire / Lincel ont proposé un aménagement à l'entrée sud du village (angle de la route de Forcalquier et du moulin à vent). L'objectif est de créer des restanques en pierres sèches sur lesquelles sera installé un verger villageois accessible à tous.

C'est un chantier partagé, chacun selon ses disponibilités peut aider à sa réalisation. C'est l'occasion d'apprendre à monter des murs en pierres sèches. Philippe Alexandre étant souvent présent pour nous conseiller, nous expliquer les méthodes de construction.

Les travaux ont lieu le samedi matin (sous réserve de la météo), de 8h30 à midi, il se clôture par une petite collation. Pour celles et ceux qui ont un empêchement, une séance de rattrapage peut avoir lieu le mercredi (sur réservation par mail, voir ci-dessous).

Les Amis de Saint-Michel l'Observatoire / Lincel, ce sont également les visites du moulin à vent et, à partir de cet été, les excursions commentées du village. Un superbe livre a été édité « entre terre et ciel », il est disponible dans les librairies locales et à l'office du tourisme. Rendez-vous sur notre blog : [les-amis-de-saintmichel-lincel.blogspot.com](http://les-amis-de-saintmichel-lincel.blogspot.com) pour toutes les informations.

Pour nous joindre : [amis.de.sml@gmail.com](mailto:amis.de.sml@gmail.com)



Crèche

La crèche intercommunale et la future maison médicale sont maintenant sorties de terre, l'entreprise PESCE de Manosque terminera le gros œuvre en ce début d'été (voir photo), la structure bois et la charpente devraient débuter en juillet avec l'entreprise Garcin de Sisteron. Les travaux de second œuvre sont prévus pour l'automne avec une livraison lors du premier semestre 2024. Merci aux riverains du secteur qui subissent les aléas de cette réalisation importante pour la petite enfance. Vous aurez à disposition un service médical renforcé (kinésithérapeute, infirmier, psychologue...)

Maison « Blanc »

C'est parti pour la rénovation de l'îlot « Blanc » place du Serre, avec à terme trois logements et deux espaces commerciaux complétant une offre nécessaire pour la commune, l'installation du chantier est en place modifiant le stationnement transformé en dépose minute de manière à permettre un accès aux commerces à celles et ceux d'entre nous n'ayant pas une autonomie suffisante. Les travaux de désamiantage (entreprise GILLI Désamiantage de Saint-Michel) sont terminés (voir photo), place à la partie « gros-œuvre/maçonnerie » (entreprise Leouffre de Sisteron). Un projet largement subventionné (proche des 80%) grâce aux interventions de vos élus.

Conduite du large

Les nombreuses interventions d'urgence (fuites récurrentes) d'une canalisation vétuste concernant le premier tronçon de la conduite d'alimentation des bassins de l'Observatoire seront bientôt terminées. La municipalité ayant pris le sujet à bras le corps, depuis sa prise de fonction en juillet 2020, a obtenu gain de cause auprès de l'agence de l'eau et du département. Subventionnés au maximum autorisé de 60%, les travaux réalisés par l'entreprise Chapus de Sainte-Tulle débutant mi-juin se termineront fin juillet limitant ainsi les pertes sur le réseau d'environ 20%.

Travaux divers

À noter, également les travaux de réfection de la départementale D5 (bande roulement, mise à la côte des ralentisseurs et reprise des grilles d'évacuation d'eaux pluviales) exécutés et financés par le Conseil Départemental. Les travaux de voirie validés par la COMCOM verront des aménagements : route de l'Observatoire (sécurité), place du Serre (sécurité), chemin du Charron, reprise d'enrobé à Saint-Michel et Lincel... L'aménagement du stade se poursuit, le local « archives mairie » prend forme ainsi que divers travaux, pose de stores extérieurs à l'école maternelle.

RA



Le dernier concert organisé en Avril :

**Les Polyphonies Corses** en partenariat avec le Centre Astro et la mairie de Saint-Michel ont eu un franc succès puisque la centaine de participants a été dépassée.

En juin ont été organisées une bourse auto moto le 10 et la traditionnelle fête vôtive les 23, 24 et 25.

**Pour cette fête nous vous avons proposé :**

- la présence de manèges
- le traditionnel concours de pétanque
- Un concert de musique le soir

**Le calendrier est disponible sur Facebook et chez les commerçants.**

Nous avons établi une convention de partenariat avec l'office du tourisme de Saint-Michel qui pourra ainsi distribuer nos prestations.

Nous étudions également la possibilité de réaliser d'autres manifestations en liaison avec d'autres associations.

Pour cette année 2023 le comité des fêtes propose une animation chaque mois, venez participer nombreux à celles-ci afin de continuer à faire vivre le village.



## ATELIER «RÉPARTAGE», QUÉZACO ?

Après Digne et Forcalquier, un atelier **réPartage** s'installe à Saint-Michel-l'Observatoire.

Le principe est simple. Les objets du quotidien : petit électroménager, lampes, outils de jardin, vêtements... peuvent le plus souvent être réparés ! Il suffit pour cela que quelques bricoleurs bénévoles expérimentés se mobilisent pour examiner les problèmes et tenter de les résoudre.

Il n'est pas encore 9h00, ce samedi 27 mai. Il fait beau. On a sorti les tables de la salle polyvalente prêtée par la Mairie. Trois bénévoles ont répondu à l'appel de l'association Démocratie Sous les Etoiles. La table de Jean-Pierre est couverte d'outils hétéroclites, souvent faits maison, dont un drôle de tableau électrique. Celle de Patricia porte la machine à coudre prêtée par Christine, habitante du village. Claudie, qui assure le secrétariat, a disposé sur la sienne son tableau d'inscription : nom du visiteur, objet à réparer, résultat de l'intervention...



L'association Sainte Madeleine vous annonce ses activités et son programme d'été.

**Vendredi 14 Juillet :** vide grenier brocante.

De 6 h à 18 h au village (10 € les 5,00m). Café/madeleine offert aux exposants, petite restauration possible à midi. Pour vos réservations et devant le succès grandissant de cette manifestation merci de nous contacter :

Par téléphone : 04 92 75 05 95 ou : 06 72 99 15 96

Par email : [assoc.stemadeleine@free.fr](mailto:assoc.stemadeleine@free.fr)

**Dimanche 23 juillet :** Fête du village

- 16 h00 : Concours de boules, petit loto en plein air.

- 18 h00 : Messe à l'église Sainte Madeleine

- 19h00 : L'apéritif offert par l'association.

- 20h00 repas : Paella 25,00 euros.

(Réservation : 04 92 76 65 75).

La soirée sera animée par un groupe « musique gitane ».

**Pour clôturer la saison, le mardi 15 Aout :**

- 19 h : Concert avec le célèbre duo de musiciens Lincellois : Simon et Lisa , autour d'un Repas partagé.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour l'été Lincellois, un accueil chaleureux vous sera réservé !

Pour l'association, La Présidente  
Lilou Massel Grosso

Ça démarre tranquillement. Les villageois ont amené des objets à réparer ou à recoudre, tout en causant. Diagnostiquer la panne et choisir la bonne procédure demande un partage d'intelligence et de salive ! Bientôt des objets menacés de mort reçoivent une nouvelle vie : lampes en tout genre, bougeoir, grille-pain, short, pull, survêtement, tandis que d'autres sont invités à rentrer chez eux le temps que les docteurs trouvent les bons outils, le bon diagnostic. Une opération de la dernière chance permettra-t-elle à la cocotte Cuisine-Plus de sauver sa peau ?

Merci à ces éco-restaurateurs d'objets utiles. Si vous avez des talents de bricoleur, rejoignez-les !

Contact : 04 92 76 65 22. Un prochain atelier se tiendra le samedi matin 1er juillet. A partir du mois de septembre, un atelier par mois est prévu.

La collégiale de DSE



Le Judo Club Saint-Michel/Banon est présent sur la commune depuis 32 ans. Avec ses 80 licenciés en moyenne, il initie grands et petits à cet art martial qu'est le judo. Les cours sont dispensés salle des sports les lundis et vendredis aux horaires suivants :

• **4-6 ans - 17h45-18h30**

Initiation, apprentissage code moral, attention, mise en pratique des consignes

• **6-11 ans - 18h30-19h30**

Technique, respect du code moral, l'engagement, apprentissage de l'effort et du dépassement de soi .

• **Ados -Adultes - 19h30-21h00**

Pour tous entre 12 et 99 ans, groupe composé de débutants et de ceintures noires. Nos 2 dernières ceintures noires (juin et novembre 2022) ont respectivement 68 et 76 ans. Lundi travail au sol, vendredi debout.

• **Mercredi - 18h00-19h30**

Taiso (Gymnastique) à partir de 12 ans se remettre en forme, se détendre, passer un bon moment.

Les activités judo adultes et ados se poursuivent en juillet et août les lundis et vendredis de 19h à 21h et le taiso même jour même horaire. Durant cette période nos portes vous sont ouvertes pour essayer une de nos activités gratuitement.

## GYMNASTIQUE

La saison sportive du club de gym s'achève et nous pouvons d'ores et déjà affirmer que celle-ci a été très satisfaisante au vu de notre nombre record de licenciés (131). 12 heures de cours hebdomadaires sont proposées en salle, une balade mensuelle entre 7 et 10 km avec depuis le mois de novembre une nouvelle activité en extérieur la marche nordique à raison de deux sorties par mois le samedi après midi.

Vous pouvez suivre nos activités sur la page Facebook du club de gym où sont partagés photos, articles de notre fédération, infos, conseils..... (club de gym de Saint-Michel-l'Observatoire).

Le club de gym sera présent au forum des associations à la rentrée et notre reprise se fera vers la mi-septembre.

Nous vous souhaitons un bel été et à bientôt.

**Le rendez-vous est pris du 1er juillet au 3 septembre 2023 pour la 25ème édition de l'Été Astro !**

Cette année encore, le Centre Astro ouvre ses portes tous les jours pendant la période estivale et propose de nombreuses activités pour tous les publics (dès 4 ans). Au programme, observation du soleil et des étoiles, séances de planétarium et grandes soirées évènement. Sans oublier, les visites de l'Observatoire de Haute-Provence qui reprennent. Nous vous attendons nombreux !

Petit conseil : réservation à l'avance recommandée !

**Séances de planétarium**

- **Noisettes, à la recherche de la planète idéale**

Du mardi au samedi à 11h. Séance tout public, adaptée aux 4-6 ans.

- **GranPa et Zoé : Mission Lumière**

Du jeudi au lundi à 14h30, mardi et mercredi à 17h30. Séance tout public, adaptée aux 6-12 ans.

- **À la découverte du système solaire**

Du lundi au dimanche à 16h. Séance tout public dès 6 ans.

- **Découverte des exoplanètes**

Du jeudi au lundi à 17h30, mardi et mercredi à 14h30. Séance tout public dès 12 ans.

**Observations du ciel**

- **Le Soleil, notre étoile.** Du mardi au samedi à 11h.

- **Observation du Soleil Enfant.**

Du lundi au dimanche à 14h30.

- **Soirée Découverte.**

Du mardi au samedi (sauf vendredi) à 21h30.

- **Pique-nique au crépuscule.**

Tous les vendredi, à 20h30 jusqu'au 15 août, à 19h30 après le 15 août.

**Visites de l'Observatoire de Haute-Provence.**

Les mardis et mercredis à 11h, 14h30 et 16h.

**Grandes soirées**

- **L'Univers vu par le télescope spatial James Webb,** par Pierre Henriquet. Le 19 juillet à 21h30.

- **La nuit du cinéma.** Le 29 juillet à 21h30.

- **La nuit des Perséides.**

Le 5 août dès 19h au Centre Astro.

- **Dernières nouvelles du système solaire,** par David Calmels et Paloma Huppert. Le 16 août à 21h30.



**Observatoire de Haute-Provence**

Centre National de la Recherche

Scientifique / Aix-Marseille Université

1912 Route de l'Observatoire

04870 Saint-Michel l'Observatoire

France

Tél. : +33 (0)4 92 70 65 40

<http://www.obs-hp.fr>

ohp.direction@osupytheas.fr

**Visites de l'Observatoire de Haute-Provence**

Laissez-vous guider, par les médiateurs scientifiques du Centre d'Astronomie, dans ce haut lieu de recherche en Astrophysique et visitez la coupole abritant le télescope de 1.93m qui a permis en 1995 la découverte de la toute première exoplanète, à l'origine du prix Nobel de physique 2019.

**Les mardis et mercredis en juillet-août, à 11h, 14h30 et 16h - (durée 1h)**

**Tarifs : Adultes 7€ - Enfants (6-16 ans) 4,50€ - Gratuit pour les moins de 6 ans**

**Billetterie :**

**Attention, les tickets ne sont pas vendus sur place !**

**Ils sont disponibles en ligne ou directement aux trois points de vente suivants :**

**Centre d'Astronomie** de Saint-Michel l'Observatoire :

Vente sur place et en ligne au <https://boutique.centre-astro.com> – Tél : 04 92 76 69 69

**Bureau d'Information touristique de Saint-Michel l'Observatoire :**

Vente sur place – Tel : 04 92 76 69 09

**Office de Tourisme de Forcalquier :** Vente sur place et en ligne :

<https://billetterie.haute-provence-tourisme.com/billetterie/astronomie>

Tél : 04 92 75 10 02